# FAITS DIVERS.

## Mort de Mme Vve Auguste Lesseps.

A l'âge très avancé de quatre-vingt-deux ans, est morte hier matin, une des plus anciennes résidentes de la Louisiane, Mme Vve Auguste Lesseps.

Cette mort met en deuil une famille nombreuse, car Mme Lesseps a eu six filles et deux fils, tous mariés à l'exception d'un fils, croyons-nous.

Mme Lesseps était une demoiselle Ribas. Son époux M. Auguste Lesseps, était le cousin de celui que l'on a appelé le Grand Français, M. Ferdinand de Lesseps. Il était, avant la guerre, et même des années après, planteur sucrier; et avait possédé plusieurs plantations fort belles.

Ses dernières années, il les véçut en ville, ne se sentant plus la force, l'énergie de mener la vie active d'autrefois; toujours il jouit de la considération de ses concitoyens, et portait avec fierté un nom honorable.

La défunte, a eu une vieillesse bien entourée; elle demeurait chez une fille, Mme J. M. Villavaso, et c'est de là que partira le cortège qui accompagnera son cercueil à dix heures ce matin jusqu'au premier cimetière St-Louis.

## La Loi Gay-Shattuck.

La loi Gay-Shattuck réglementant la vente des liqueurs dans tout l Etat est entrée en vigueur à minuit l'avant-dernière soirée.

Nous avons publié la loi à l'époque de sa promulgation par le journal officiel de l'Etat à Baton Rouge, et nous avons dit les nombreuses protestations et le mécontentement général qu'avait fait naitre l'opinion de l'avocat-général quant à son interpelation de l'esprit et de la lettre de la loi.

L'avocat de district entamera des procédures dès aujourd'hui contre les trois cercles Boston, Pickwick Chess, et contre l'Hôtel Grunewald et les établissements de Mannessier et P. Flandry, ce qui permettra d'établir la validité ou l'invalidité de la loi.

## Travaux de Chemin de Fer.

En réponse à une lettre qu'il avait reçue du Maire, M. Hugh McClosky, président de la Compagnie des chemins de fer urbains lui a écrit que la voie ferrée de la rue Villeré serait continuée de l'avenue St Bernard au Chemin Gentilly sans délai.

## Reouverture des Ecoles Publiques.

Après être restées fermées une dizaine de jours à l'occasion des fêtes de fin d'année, les écoles publiques rouvriront leurs portes après-demain, aussi bien les écoles du soir que celles du jour, et le surintendant Corniff qui dirige les dernières croit que les cours en seront bien suivis.

M. Easton s'attend à voir le nombre des élèves s'accroître, car le système scolaire est excellent. Les familles le sachant, elles voudront que leurs enfants en profitent.

## Arrestation d'un incendiaire.

Alors qu'il avait une allumette en main et s'apprêtait à s'en servir dans un but criminel, Paul J. Souby a été découvert par trois individus et mis en état d'arrestation hier matin.

Souby voulait incendier la demeure de M. Gaspar Petrie, rue Dryades, 1427; à côté se trouve un débit de liqueurs exploité par le même Petrie. Au moment où Souby se livrait à son méfait, il y avait de nombreux consommateurs dans le salon de liqueurs qui eûssent probablement infligé un dur châtiment à l'incendiaire sans l'intervention de quelques individus restés maîtres d'eux-mêmes, possédant leur sang-froid.

## La première Comparution.

La cour juvenille présidée par le juge Andrew H. Wilson a été ouverte hier matin, ainsi que l'exigeait la loi; et le premier gamin à y être jugé a été Perry Nelson, âgé de 14 ans et domicilié rue Fern.

Comme c'était le premier jour de l'année, le juge n'a pas voulu que l'audience fut longue; il a relaxé l'enfant sur sa parole qu'il a donnée de se représenter en cour lundi prochain.

C'est ce jour là que la Cour sera formellement inaugurée.

## Pompiers blessés.

Trois pompiers, dont un, John Doyle, ont été blessés hier matin, à un incendie au coin des rues St-Philippe et Claiborne, par l'effondrement d'une galerie.

L'incendie n'a pas causé de dégâts importants: il s'était déclaré dans une bâtisse inoccupée à deux étages.

## Altercation suivie d'une rixe sanglante.

Une altercation qui a eu des suites fâcheuses, s'est élevée avant-hier soir, entre Auguste Michel, un jeune homme âgé de 21 ans, et un nommé William Armstrong, pour une cause futile.

Armstrong, en compagnie de deux amis célébrant joyeusement la fin de l'année. Il vint à passer rue St-Anne, et devant le salon d'huitres de Maxient Roxsignol, il s'amusa à baisser les volets du salon. Michel qui était dans l'établissement, lui fit une remarque qui provoqua une riposte, et de là une rixe d'où Michel sortit avec le flanc ouvert d'un coup de couteau. A l'hôpital son état fut déclaré grave.

## BEBE AVAIT HUMEUR IRRITANTE

### Qui Parut en Différents Endroits—Rien ne le Soulageait—Mère Presque Désespérée—Peau Radicalement Guérie Sans une Marque et le Mal ne Revient pas.

### MÈRE LOUE CUTICURA APRÈS L'AVOIR EMPLOYÉ

"Mon petit garçon, qui a maintenant deux ans et demi, eut il y a plusieurs mois des plaies qui le démangeaient. Je commençai à le médicamenter, mais quand les plaies guérissaient dans un endroit elles paraissaient dans l'autre. J'étais à peu près désespérée. Je ne pouvais rien trouver qui le soulageât. Un soir je lus l'attestation d'une dame qui avait guéri son petit garçon avec le Cuticura. Je commençai l'usage du Savon Cuticura et de l'Onguent Cuticura et après que je m'en fusse servie trois jours, les plaies commencèrent à guérir. L'enfant est bien maintenant, et n'a pas une marque sur le corps. La maladie n'a jamais reparu et ne lui a pas laissé d'impureté dans le sang, comme on aurait pu le croire Les Remèdes Cuticura sont les meilleurs que j'aie jamais essayés, et ils sont certainement fameux. J'en aurai toujours à la main à la maison et je les recommanderai hautement à tous ceux qui souffriront de même. Je ne peux pas trop les vanter. Mme William Geeding, 102 Rue Washington, Attica, Ind., 22 Juillet, 1907."

### DEMANGEAISONS TORTURANTES

De petites plaques d'eczéma, dartres, croûtes de lait, peore, etc., sur la peau, la tête, ou les mains des bébés, enfants ou adultes, sont instantanément soulagées et promptement guéries, dans la majorité des cas, par des bains chauds avec le Savon Cuticura et de douces onctions avec l'Onguent Cuticura, le grand Remède de la Peau, aidé, quand il est nécessaire, par de légères doses de Résolutif Cuticura. La pureté absolue des Remèdes Cuticura est garantie.

## Mort d'une femme de Lettres

Hier matin, à neuf heures après avoir longtemps langui dans un état maladif, est morte en sa demeure, rue Royale, 505, une des femmes les plus distinguées dont s'honorât la Louisiane, où elle demeurait depuis des années, Mme Mollie Moore Davis.

Cette mort causera bien des regrets, mais ne surprendra personne, car on savait Mme Davis atteinte d'un mal qui devait la conduire au tombeau.

Mme Davis était l'épouse du major T. E. Davis, journaliste bien connu. Elle était, elle même, bien connue dans le monde des Lettres. Son père, le Dr John Moore, alla demeurer dans le Texas lorsque sa fille Mollie était toute jeune, et c'est là que la fillette grandit et reçut une éducation des plus soignées. Vivant dans un milieu où la culture intellectuelle était en honneur, la jeune fille eut tous les encouragements, toutes les facilités désirables pour acquérir les connaissances qui devaient lui ouvrir la carrière littéraire qu'elle parcourut triomphalement.

Avant l'âge de seize ans, elle écrivit un poème charmant "Minding the Gap", et plus tard "War Times at La Rose Blanche", un récit des événements de la guerre civile à laquelle prirent part son père et ses deux frères. Mme Blanc dont le nom de plume était Th. Bentzon, traduisit cet ouvrage en français et le publia à Paris. "Jaconetta", "The Queen's Garden", "Little Chevalier", "The Price of Silence", "The Moons of Balbanca" sont les titres de ses autres œuvres, toutes écrites de 1900 à 1905.

Mme Davis avait toutes les distinctions, tous les charmes. Son salon était fort recherché et très hospitalier. Elle y réunissait souvent ses amis, même après qu'elle eût ressenti les premières atteintes de sa maladie.

Sa captivité fut longue; mais elle l'accepta sans murmurer, avec patience et résignation.

Ses obsèques auront lieu à deux heures cet après-midi.

## La Tax de Capitation.

La tax de capitation dont la perception a pris fin le 31 Décembre, il y a deux jours, produira $35,972, croit M. J. Barrett. L'an dernier elle s'élevait à $44,000.

## Attaque nocturne.

Le docteur Wm H. Rielly, demeurant à l'angle des rues Canal et Roman, a été victime de trois bandits, qui, le revolver au poing, lui ont enlevé des valeurs se montant à près de $300.

Le docteur se rendait chez lui vers une heure du matin, après avoir passé la soirée avec des amis, lorsqu'arrivé à un demi liet de sa demeure, trois hommes embusqués dans l'ombre l'ont arrêté.

Pendant que l'un d'eux braquait un revolver sur lui, les deux autres lui retournaient les poches. Les malfaiteurs se sont enfuis en emportant une épingle en diamant, une montre et une chaine en or, deux chèques et une somme de $50.

Le docteur Reilly s'est rendu au bureau des detectives hier, où il a donné au chef Reynolds le signalement des malfaiteurs.

## SUICIDE.

Chas Folliger, un ouvrier âgé de 45 ans, s'est suicidé hier soir en sa demeure rue Annonciation, 6122, Il est entré chez lui vers trois heures de l'après-midi disant à sa femme qu'il était découragé de ne pouvoir trouver de l'emploi.

Quelques heures plus tard il s'est retiré sous un hangar dans la cour, où il s'est fait sauter la cervelle avec un fusil. Le défunt laisse une veuve et quatre enfants.

## Grièvement blessé.

Geo. Flemings, un noir, en passant à l'intersection des rues Sixième et Robertson hier matin, à 2 heures, à été assailli par deux malfaiteurs.

Fleming cherchait à se sauver lorsqu'il a été blessé dans le dos par un des bandits qui a tiré un coup de revolver.

C'est dans un état critique qu'il a été transporté à l'hôpital.

## ACCIDENT.

En maniant un revolver en sa demeure rue Chartres 2321, hier matin, Geo. W. Long a accidentellement blessé son fils Webster, âgé de 16 ans, au bras gauche. La blessure n'est pas grave.


**Un Seul "BROMO QUININE"**

C'est le BROMO QUININE LAXATIF. Cherchez la signature de E. W GROVE. En usage dans le Monde entier pour la Guérison d'un Rhume en Un Jour. 25c.


## Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

## PROPOSITIONS.

Ville de la Nouvelle Orléans, Lne. Proposition pour l'achat de New Public Improvement Bonds de la Ville de la Nouvelle Orléans.

Nouvelle Orléans, Lne 18 décembre 1908

Le Bureau de Liquidation de la Dette de la Ville de la Nouvelle Orléans Lne, par autorité spéciale accordée par les Actes 19 de 1906 et 116 de 1908 de la Législature de la Louisiane et l Amendement Constitutionnel ratifiant les dits actes, recevra à l'office du Bureau de Liquidation de la Dette de Ville, salle 10, Hotel de Ville, Nouvelle Orléans, Lne, des propositions cachetées jusqu'à MARDI, 9 FEVRIER 1909, à midi pour l'achat de quatre millions ($4.000.000) de dollars de New Public Improvement Bonds de la Ville de la Nouvelle Orléans devant être émis d'après les Actes No 19 de 1906 et No 116 de 1908 et l'Amendement Constitutionnel ratifiant les dits actes.

Les bons sont remboursables le 1er jan. 1942 mais peuvent être remboursés à l'option de la ville de la Nouvelle Orléans après le 1er jan. 1928, portant 4 pour cent d'intérêt par an, payable semi annuellement. Ils sont de la dénomination de $1.000 chacun, avec coupons d'intérêt annexés payables les 1ers jan. et juillet, et sont exempts de toute taxation, Etat, paroisse et municipale.

Les bons seront vendus au plus offrant à un prix qui ne sera pas au-dessous du pair et intérêt accru, joint à la plus faible commission, et aucune soumission ne sera considérée qui demandera une commission de plus de 6 pour cent

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque certifié de 3 pour cent de leur montant. Les chèques des enchérisseurs qui n'auront point réussi leur seront rendus immédiatement après l'adjudication. Les chèques des enchérisseurs heureux seront gardés et serviront à couvrir le paiement de la première livraison de bons

Le bureau se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions.

De manière à s assurer le temps de signer et livrer lesdits bons, ceux ci seront remis à l'acheteur comme suadit.

Un million ($1,000,000) de dollars dans les trente jours. $1.000,000 additionnel dans les soixante jours et les $2 000,000 qui resteront dans les quatre vingt dix jours qui suivront la date de la vente

Marquez toutes soumissions "Propositions pour l'achat de New Public Improvement Bonds".

De plus amples détails et particularités seront fournis sur demande à T. Wolfe Jr, secrétaire du Bureau de Liquidation de la Dette de Ville, salle 10, Hotel de Ville, Nouvelle-Orléans, Lne

T. WOLFE, Jr, Secrétaire.

1 jan—31 f

## DECES.

LESSEPS—Décédée, vendredi, 1er janvier à 7 20 heures a m âgée de 82 ans et 3 mois, Mme Vve AUGUSTE LESSEPS, (née Maria Carmen Ribas) Les parents, amis et connaissances des familles Lesseps, Antonini, Fernandez de Trava, Villavaso, Fleury, Generes, Canton et Howe, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi 2 janvier à 10 heures précises du matin. Le convoi partira de la résidence de son gendre J. M. Villavaso No 1427 rue Marais entre Esplanade et Kerlerec.

Enterrement au cimetière St Louis No 1 coin Basin et St Louis.

Les journaux de Barcelone, Espagne et de Bordeaux, France, sont priés de reproduire cet avis.


**JAMES BONNOT,**

Successeur de JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

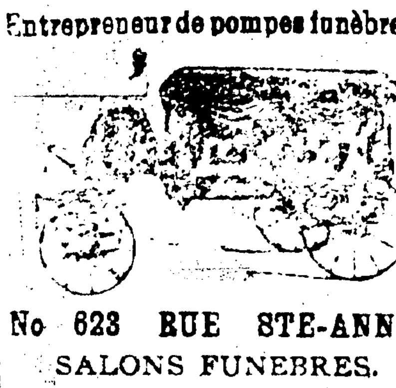

No 623 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY Président et Gérant. B. ADER. Vice-Président EMILE ADER, Secrétaire.

**F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,**

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

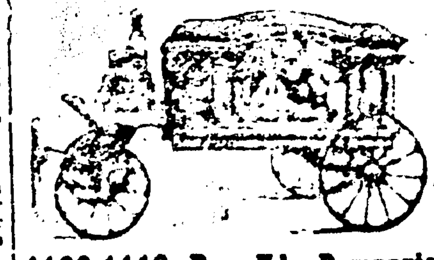

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK.......... 408

PHONE HEMLOCK 282.

**EMILE LABAT**

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

**SIROP D'ANGELL**

Pour le Rhume et la Coqueluche

Pour Rhumes, Refroidissements, Coqueluche, Bronchites et toutes les affections de la Gorge. Préparé par le Dr Richard Angell Prix. 25 et 50c. Vendu par tous les Pharmaciens 18 juin—1an—Dim


## AMUSEMENTS


**Tulane** TO-NIGHT AT 8.15 Mats. Wed. Sat. 2

PRIX: Soir.........5c à $1.50 Matinée...25c à $1.00

Matinée Extra Vendredi

**A STUBBORN CINDERELLA**

La Pièce Musicale de Qualité

Une Notable Distribution avec Homer B. Mason

Semaine Prochaine—ELEANOR ROBSON

29 déc—5f

**Orpheum THEATRE** Phone M. 333

VAUDEVILLE AVANCE

VIO ET BLACK & CO.
EIGHT PALACE GIRLS.
W. E. WHITTLE.
MARTINNETTIE & SYLVESTER.
DICK LYNCH
LES SANDWINAS.
COE & BOYD.
KINODROME.

29 déc—5f

**10c--SHUBERT** Spectacle Continue de 12.30 à 10.30 p. m Chaque Jour.

Grand Divertissement de Tableaux —DE— O. T. CRAWFORD.

Changement de Tableaux les Dimanches et Jeudis.

Chaque Représentation dure Plus d'une Heure.

**DAUPHINE THEATRE**

"THE COWBOY GIRL."

Matinées Lundi, Vendredi, Samedi.

**GREENWALL THEATRE.**

Henry Greenwall. Directeur

"THE WORLD BEATERS."

Dim. Mat. 3 Jan., Gay Morning Glories.


## AVIS SPECIAL.

BUREAU DE LA NEW ORLEANS BUTCHERS CO-OPERATIVE HIDE & TALLOW CO., LTD.—Avis est ici donné que les actionnaires auront une élection au bureau de la Compagnie, LUNDI, le 11 janvier 1909, entre les heures de 1 et 4 p. m., pour choisir les directeurs appelés à servir pendant l'année qui vient.

JULES ABADIE, Président.

EUGENE DOUBS, Secrétaire.

2 jan—10f

## AVIS DE BANQUE.

BANQUE DES CITOYENS DE LA Louisiane, Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1909—L'élection annuelle de sept Directeurs de cette Banque, pour l'exercice suivant, aura lieu à la Maison de Banque LUNDI, 1er février 1909, de midi à 2 heures p. m.

S. A. TRUFANT, Caissier.

1er jan—au 1er fév inc

## CONSULAT DE FRANCE

Godchaux Building, 306-07

Bureaux ouverts de 9 heures à 2 heures.

**AVIS.**

**Renseignements demandés sur:**

Pierre Huguet.
M. Pierre Tarroque.

**Recherché dans un intérêt de famille:**

Eugène Bouleis (Vacherie, St-Jacques).
Isidore Leroux.
M. et Mme Rifard ou Riford.

**Documents à remettre à:**

M. et Mme Serou.
Mme Vve Rafle.
Jean Marie Antoine Lassalle.
Michel Dedieu.
Ernest Eugène Rannou.
Joseph Albert Savoie.
Pierre Auguste Castex.
Joseph Henri Mauté.
Georges Forge (de Wilson)
Bernard Fos.
Jean Marie Deffés.

oct—1905

## AMUSEMENTS


**Crescent** TO-NIGHT at 8 MATS Tues. Thurs. Sat. 2

PRIX: Soir.........15c. 25c. 50c. 75c Matinée.........15c. 25c. 35c.

Matinée Spéciale le Jour de l'An

**CHECKERS**

La Plus Grande de Toutes les Pièces de Courses

Avec la Même Excellente Compagnie

Semaine Prochaine—THE VIRGINIAN

29 déc—5f

RAFRAICHI A L'AIR GLACE.

**BLANEY'S LYRIC THEATRE**

Où le public se rend cette saison.

TELEPHONEZ MAIN 166.

"WANTED BY THE POLICE"

Présentant les Artistes de la Saison.

TOUS LES SOIRS.

Matinées Dim., Lun., Ven. et Sam à 3

PRIX: Soirs......10, 20, 30 et 50 Matinées.........10, 20 et 30


## VAPEURS.

### LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA TOURAINE, 7 janvier.
LA BRETAGNE, 14 janvier.
*LA SAVOIE, 21 janvier
*LA LORRAINE, 28 janvier.
*LA TOURAINE, 4 février.
LA BRETAGNE, 11 février.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

*Vapeurs à double hélices.

### NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

S. S. FLORIDE, 5 janvier.
S. S. CAROLINE, 5 février.

Passage de Première Classe ..........$46.50
Passage d'Entrepont..................$27.50

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud, No 802 rue Commune, bâtisse Hennen

1er mars—1an


**Charbon** Charbon Pittsburg Charbon Alabama Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

**W. G. COYLE & CO.,**

337 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 89, 16.

Cour Succursale—No 4716 rue Magazine coin Valence.

4 oct—1an

**NOUVEL HOTEL ST-CHARLES.**

Le Restaurant du Nouvel Hôtel St-Charles

A l'étage des Bureaux — Entrée rue Gravier. Cuisine et Service de Premier Ordre.

Le patronage de ceux qui donnent des Parties de Théâtre, des Diners et Soupers y est sollicité.

Jardin de Palmiers et Promenade en Plein Air sur la Terrasse du St Charles. Un charmant Lieu de Repos et le Plus Attrayant en ville pour Mariages et Réceptions.

BAINS DU ST CHARLES

Electriques, Turcs, Russes, Romains, Ordinaires. Lumière Electrique et Bains et Massage Electriques. L'Electricité scientifiquement employée avec tous les accessoires modernes. Elle soulage des Rhumatismes, Guérit les Rhumes et elle est le Meilleur Tonique connu pour les Nerfs.

A. R. BLAKELY & CO., Ltd. Propriétaires.

**F. A. BRUNET,**

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313 .......... RUE ROYALE ..........313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence.

Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

**William Frantz & Cie.,** Succursale: 1014 Rue S. Remparts En face de la Station de l'Union.

JOAILLIERS ET OPTICIENS.

Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif. Inspecteurs Autorisés des Montres de Chemins de Fer. Prompte attention accordée aux demandes et commandes par la poste. Attention Spéciale Appelée sur les Départements de Réparations.

142 RUE CARONDELET. - - - NOUVELLE-ORLEANS, LNE

30 août—4m


---

—Nounou, comment pouvez-vous dire d'aussi vilaines choses! Il a faim, ce petit; donnez lui à têter.

—Moi! ah! la la! Plus souvent! Est-ce que je suis au service des enfants perdus, à c'te heure! Y peut bien crever, s'il veut!

Germaine Mitre n'était pas patiente, et elle en voulait à Thérèse du malheur arrivé à Made, d'abord, à elle-même ensuite. Elle répliqua:

—Si vous étiez restée dans les jardins du Trocadéro, comme je vous l'avais dit, tout cela ne serait pas arrivé.

La nourrice la toisa, goguenarde. Après le bol de bouillon et un abondant ragoût octroyé par Marthe à la cuisine, elle avait bu rasades sur rasades pour se "remonter"; plus une tasse de café, et "la goutte" dedans. Elle était lancée:

—Et madame, est-ce qu'elle y est restée dans les jardins du Tro! Quand la maîtresse se balade, les domestiques se donnent de l'air. Et allez donc! On n'est pas des esclaves!

—Nounou, dit madame Mitre d'une voix tremblante de reproches, j'ai toujours été bonne pour vous.

—Eh bien, et moi! Est-ce que j'l'ai pas été bonne pour vous, ne disant rien à personne, quand vous vous cavaliez à votre agrément. Voilà t'y pas, pour une fois que je suis allée me promener à mon tour!....

—Ça vous a bien réussi! fit Germaine révoltée. Moi qui avais confiance en vous! Et maintenant où est ma pauvre petite fille!

Ce cri toucha la nourrice. Elle larmoya:

—C'est pas de ma faute, ce sont ces voleurs d'enfants! Mais ils ne connaissent pas Thérèse Jacquin!.... Si je les retrouve!....

Elle brandit un geste de menace canaille. Sous l'influence du vin et de la colère, elle avait un aspect de furie. Elle regarda l'enfant qui hurlait de plus en plus fort:

—Gosse de malheur! grogna-t-elle.

—Nounou, avez pitié de lui. Faites ce que vous voudriez qu'on fit pour Made. Il meurt de faim, ce petit.

—Eh bien, nourrissez-le vous-même, fit Thérèse avec arrogance. D'abord, mes sangs sont tournés, avec ces émotions.

Marthe, qui apportait d'elle-même une tasse de lait tiède, hasarda:

—Peut-être bien qu'il prendrait la becquée?

Germaine, s'asseyant près du berceau, prit l'enfant dans ses bras et lui offrit la cuillère. Il hésita d'abord, puis avala goulument.

Quand Marthe fut retournée laver sa vaisselle, Thérèse déclara:

—Et d'abord, j'en ai assez de votre boite, j'aime pas les reproches, et vous êtes bien hardie de m'en faire.

—Nounou, taisez-vous!

—Je me tairai si je veux, et je parlerai si ça me plaît.

Voyant que Germaine, effrayée, tournait la tête vers la salle à manger, Thérèse haussa le ton:

—Et que monsieur peut bien m'entendre! Est-ce que vous croyez que je m'imagine que vous allez servir la messe, quand vous filez avec votre plus belle robe sur le dos!

Cette fois, Germaine supplia:

—Mais taisez-vous donc, malheureuse!....

Et détachant vivement une broche de strass de son corsage elle la mit dans la main de Thérèse: Celle ci eut un mouvement violent comme pour jeter le cadeau à terre, puis elle le regarda, le soupesa, et le faisant disparaître dans sa poche, elle dit moins haut avec une expression de visage changée:

—Moi, il ne faut pas qu'on m'obstine. Voyez-vous, madame, j'ai pas le caractère facile. On me prend pas avec du vinaigre.

—C'est bien, c'est bien, fit madame Mitre, tremblante encore de l'algarade et préférant acheter le silence de la nounou, que provoquer un renvoi bruyant et des accusations outrageantes.

—Là, dit Thérèse, il va bé. Tout ce que je peux faire pour lui c'est de le caler dans le berceau, et je lui conseille de me laisser dormir.

—C'est cela, couchez-vous; et vous vous tairez, n'est-ce pas, nounou, vous serez discrète!

Germaine trouvait dur de s'humilier ainsi, devant cette fille dont la mauvaise nature venait de se dévoiler si crûment.

Sans façons, Thérèse lui tourna le dos, et au lieu de se déshabiller, alla pour bien montrer son indépendance, retrouver Marthe à la cuisine.

Germaine soupira. Bien tristement elle regarda l'enfant s'assoupir. Si encore sa fille lui était rendue!.... Comment les événements allaient ils tourner!

Si son mari pouvait lui pardonner!.... Mais non, il était faible, il se confierait à sa mère qui détestait sa bru et le pousserait aux partis extrêmes. On lui prendrait sa fille, on la chasserait!....

Une désespérance telle l'envahit qu'elle souhaita mourir. Le remords pénétrait dans sa tête légère, avec la peur du lendemain, la hantise de la pauvreté.

Roger n'était pas libre...... L'aimait-il assez pour?.... Mon Dieu, mon Dieu, qu'elle eut voulu ne plus penser, ne plus sentir, ne plus souffrir!

Elle entra dans sa chambre et chercha, dans un placard où la petite pharmacie du ménage était rangée: magnésie anglaise, cachets d'antipyrine, teinture d'iode, ah! voilà l'affaire: laudanum.

Le petit flacon, qui servait aux cataplasmes de M Mitre affligé parfois de coliques, était presque plein. Elle le glissa dans son corsage et referma le placard.

M. Mitre, le visage ravagé, entra. Il la regarda longuement, fixement, puis avec une tristesse grave, il lui dit:

—Asseyez-vous, Germaine.

D'ordinaire, il la tutoyait.

—Maintenant, déclara-t-il, faut tout me dire. J'ai besoin de savoir l'entière vérité. Vous comprenez j'ai des devoirs.

Elle s'agenouilla, implorante, les mains jointes.

—Edgard, pardonne-moi! Je t'en supplie, si tu savais, je suis si malheureuse.

Et ses yeux se mouillèrent.

—Mais dit M. Mitre, je vous épargne les reproches. Je ne vous dis pas ce que je souffre, moi qui n'ai rien fait de mal, moi qui ai toujours été pour vous, je le crois du moins, un mari bon et fidèle.

—Par pitié.... sanglota-t elle.

—Je ne vous rappellerai pas combien j'avais confiance en vous, combien je vous aimais et combien mon indulgence vous laissait de liberté. Je n'aurais pu croire que vous en abuseriez, non....

Sa voix s'altéra:

—Non, je n'aurai jamais cru qu'ayant une petite fille à élever, une maison à surveiller, un nom honorable à porter, vous, vous..

Il ne put aller plus loin, porta la main à son col qui l'étranglait.

Elle essaya de profiter de ce moment de faiblesse:

—Ah! si tu pouvais lire en moi, si tu savais quels reproches je m'adresse quand je pense à ta bonté.

M. Mitre reprit:

—Si vous n'aviez pas déserté votre poste, si vous ne m'aviez pas menti, si vous étiez restée auprès de votre fille, je n'aurais pas, ce soir, un double malheur à déplorer.

"Du moins, fit-il avec une amertume désolée, votre inconciance maternelle m'a éclairé sur votre infamie d'épouse.

Elle essaya de lui prendre les mains, de lui saisir les genoux; il l'écarta avec douceur, mais avec résolution:

—Je vous en prie.... Je n'ai pas fini. Une explication complète est indispensable entre nous....

—Oh! pardonnez-moi, mon bon, mon cher mari.... fit Germaine, affolée et suppliciée par la dignité morne de ces paroles qui ravivaient ses regrets à cette minute sincères. Vous n'aurez plus à vous plaindre de moi, jamais....

—Il n'est pas question de cela, reprit-il froidement. Rasseyez-vous. Ayez maintenant le courage de la franchise. Voulez-vous me promettre de dire la vérité.

—Oui.... ! fit-elle en baissant la tête.

Et elle trouvait le moyen, dans ce désarroi, de rester encore jolie.

Ce fut avec déchirement que M. Mitre contemplant les beaux cheveux oxygénés, séparés par une raie au milieu et bouffants sur les tempes, interrogea:

—Comment s'appelle votre amant?

—Ro.... Roger Mé.. Méreuil.

Elle bégaya ce nom, tant elle suffoquait.

Inexorable, mais torturé par une jalousie d'homme à homme, évoquant ce rival heureux, cet amant qui avait possédé les charmes de Ninette, il demanda:

—Sa profession, son adresse?..

Elle dit ce qu'elle savait, que M. Méreuil était dans les affaires, quelque chose comme banquier ou agent, et qu'elle ne l'avait vu qu'en des rendez vous, non chez lui, mais chez une amie, Amélie (Plumes et Fleurs).

—50, rue Le Peletier?

Elle fit signe que oui, d'un pauvre signe de tête honteux. Il inscrivit cela sur son calepin. Puis, avec une expression poignante:

—C'est lui qui t'a donné le collier, l'aigrette et les cinq cents francs?

Elle inclina encore la tête. Il s'aperçut qu'il venait de la tutoyer: l'habitude.

A continuer